



SECTION



CHER

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du jeudi 14 juin 2018

Votre représentant **F.O.-DGFIP** a tout d'abord lu une déclaration liminaire, annexée en fin de compte-rendu.

Avant de débiter les débats sur les projets de fermeture de DUN-SUR-AURON et MEHUN-SUR-YEVRE, le **président du CTL, M. PIGAULT, a souhaité s'exprimer sur l'émotion créée par la diffusion du compte-rendu synthétique et sur les propositions d'actions suite au suicide de Sébastien RAIMONDEAU (chef de poste à la trésorerie de SANCOINS)**. Pour lui il n'y a pas de mise en cause personnelle des agents de la trésorerie de Sancoins. Toujours pour lui ce qui a pu heurter les agents de SANCOINS est le **ressenti** exprimé. Le texte a une portée de valeur générale. Il envisage d'ailleurs une visite à ces mêmes agents afin de dissiper tout malentendu. Pour **F.O.-DGFIP**, comme affirmé dans sa déclaration liminaire, la publication de ce texte ne s'imposait pas en l'état de sa rédaction sans plus amples explicitations qui ne peuvent être apportées, sachant la confidentialité des témoignages. **F.O.-DGFIP** réaffirme son soutien aux agents de

la trésorerie de SANCOINS.

F.O.-DGFIP dénonce encore une fois une défiliarisaiton faite sans aucun soutien, ni réflexion de la part d'une Direction Générale qui devrait de temps en temps sortir de Bercy !

Concernant les **projets de fermetures des trésoreries de DUN-SUR-AURON et de MEHUN-SUR-YEVRE**. Toutes les organisations syndicales (O.S.) présentes dont **F.O.-DGFIP** ont demandé la transformation de la séance en point d'information sans vote. L'administration a refusé. **F.O.-DGFIP** déplore le manque d'information et la légèreté des documents de travail fournis par la Direction locale. En tout et pour tout, 3 pages de « copier-coller » par trésorerie fermée. C'est INDECENT !!!!

Au 1^{er} septembre 2018, les effectifs de la trésorerie de VIERZON seront de 4 cadres B et un cadre C, soit un effectif de 5 agents pour 9 emplois implantés. A l'heure actuelle - et après le projet définitif des mutations - aucun agent n'est affecté à VIERZON !!!! Même si les agents de

MEHUN arrivent à effectifs complets, soit normalement 3 cadres B et 1,8 cadre C, la nouvelle trésorerie fusionnée sera à 7 B et 2,8 C soit un manque de 3,2 agents au total. Après cela, la direction ose émettre comme objectifs attendus de ce projet de restructuration, la constitution d'équipe viable au niveau des effectifs... et le renforcement de la qualité du service rendu. Décidément la direction ne doute de rien : comment avec un déficit d'un tiers du personnel la qualité du service rendu pourrait être améliorée ? Concernant cette même fusion, l'agencement envisagé au 2ème étage est inadapté : les deux bureaux proposés se trouvent à l'opposé l'un de l'autre. Encore une fois tout est fait dans la précipitation. Là encore, il est important de collaborer avec les agents.

Il en est de même avec l'arrivée prévue de la trésorerie de DUN-SUR-AURON à la trésorerie municipale de BOURGES : flou artistique sur toute la ligne !

Il est à noter que plus de 400 signatures d'usagers contre cette fermeture ont été recueillis sur le marché de DUN-SUR-AURON.

Le transfert du recouvrement de l'impôt de ces deux trésoreries vers les SIP de BOURGES et VIERZON n'entraînera l'arrivée d'aucun personnel supplémentaire.

INACCEPTABLE !

Pour toutes ces raisons votre représentant **F.O.-DGFIP** a voté contre ces projets de fermetures, comme l'ensemble des O.S. présentes, à noter que les représentants de Solidaires-Finances ont quitté les débats et n'ont pas souhaité prendre part au vote.

Il a ensuite été abordé le **déménagement de la trésorerie de BOURGES AMENDES** dans les locaux de l'ex trésorerie générale place Sainte-Catherine. Une caisse unique avec celle de la trésorerie de BOURGES MUNICIPALE est envisagée. Un accueil pour la réception des usagers des amendes sera aménagé.

Et là... Surprise ! L'expérimentation du transfert du recouvrement contentieux de l'impôt (RAR) de SANCOINS vers BOURGES AMENDES prend fin pour retourner à SANCOINS ! Plusieurs mois de travail, un vacataire employé, des centaines de courriers envoyés pour les changements de RIB, des formations, la mobilisation de l'équipe de renfort et d'un cadre A de la direction...**tout ça pour RIEN !** La Direction locale ose prétendre que cette expérimentation n'est pas un échec !

F.O.-DGFIP déplore que tant d'argent et d'énergie aient été dépensés pour une expérimentation qu'elle avait dénoncé dès le début.

Votre représentant **F.O.-DGFIP** ainsi que les représentants des autres O.S. ont voté contre ce déménagement de la trésorerie BOURGES AMENDES.

Déclaration liminaire au CTL du jeudi 14 juin 2018

Monsieur le Président du CTL du Cher,

*De nombreux directeurs départementaux annoncent l'enfer aux services de la DGFIP ces prochaines années, tout en demandant aux personnels de rester sereins et de ne pas s'inquiéter !!! Certaines directions vont même jusqu'à justifier les fermetures de postes comptables, les suppressions de services, les abandons de missions en qualifiant ces mesures de nécessaires et inévitables car allant dans le sens de l'histoire, la France étant en marche !!! Et bien, à **F.O.-DGFIP** nous ne voulons pas de cette histoire-là !*

D'autant que dans les réformes envisagées, se profile la mise sous tutelle des DDFIP par les préfets ! Il est bien loin le temps où les Trésoriers Payeurs-Généraux pouvaient se glorifier de pouvoir tenir tête aux préfets. Les numéros 1 des DDFIP ne sont plus TPG, ils sont Directeurs : la sémantique n'est pas innocente.

Concernant le comité « action publique 2022 », l'annonce de départs dit volontaires et du remplacement des fonctionnaires par des contractuels traduit nettement la volonté d'éclatement des statuts particuliers et du statut général.

Les cadres, récemment destinataires d'un guide de la mobilité interministérielle et inter fonctions publiques, ne seront, bien évidemment, pas épargnés. Après avoir vu leurs perspectives de carrière à la DGFIP se réduire comme peau de chagrin, ils sont maintenant fortement incités à aller voir si l'herbe ne serait pas plus verte de l'autre côté. A ce stade, toute la question est de savoir si le Ministre DARMANIN demande aux cadres d'être des maillons essentiels de la transformation ou les fossoyeurs d'une administration fiscale, économique et financière digne de ce nom.

En matière de dialogue social, ce sont les CAP que l'on veut vider de leur substance en les transformant en simples instances d'appel, ce qui reviendrait à livrer les personnels à l'arbitraire dans des domaines tels que le déroulement de carrière ou encore les mutations et affectations. Les CTL seraient également fusionnés avec les CHS-CT, diminuant au passage les moyens alloués aux représentants des personnels !

*Parlons de la mise en place de **SIRHIUS** en lieu et place d'AGORA. Les douanes ont été les premiers à l'expérimenter..enfin à essayer malgré les lenteurs et les fréquentes déconnexions. Il en est de même à la DGFIP. Pour*

un projet à 161 millions d'euros (source sénat) ce n'est pas mal !!! Combien d'équivalents temps plein avec cette somme ???

*A **F.O.-DGFIP** nous sommes également très inquiets de la mise en place du prélèvement à la source et de la capacité des services, notamment les SIP, à pouvoir faire face à l'afflux de questions des usages, surtout compte tenu du dernier raté largement diffusé dans la presse sur les erreurs qui se sont glissées dans les déclarations de revenus acheminées cette année : un demi million de foyers concernés. Foyers auxquels est adressé un courrier moyennant un coût d'affranchissement de plus de 250 000 euros ! Quel amateurisme !*

***F.O.-DGFIP** condamne cette réforme autant que son déploiement hasardeux !*

Les collègues sont confrontés à des déconnexions de plus en plus fréquentes de leurs applications quelles que soient les missions exercées. Ces mêmes applications sont régulièrement indisponibles ou ralenties dans leur fonctionnement. Nos réseaux informatiques sont-ils suffisamment calibrés pour faire face à nos flux ou sont-ce nos PC qui ne sont pas suffisamment puissants ?

*Venons-en à l'objet de ce CTL : le projet, de fermeture des deux trésoreries de proximité que sont **DUN-SUR-AURON** et **MEHUN-SUR-YEVRE**, Vous dites avoir comme objectifs de poursuivre et de renforcer la rationalisation du réseau départemental tout en garantissant un service de qualité adapté aux réalités géographiques économiques et humaines. Vous vous moquez du monde !!! Soyez honnête : la DGFIP démantèle le réseau des trésoreries pour absorber les suppressions d'emplois, elle se moque bien des agents et des usagers. Évidemment tout est fait dans la précipitation.*

*Passons au transfert de la trésorerie amendes. Vous dites que ce projet est la conséquence du passage de la partie OPH en comptabilité privée. Ce que vous oubliez de préciser c'est que ce même Office Public **voulait** rester en comptabilité publique et que c'est la DGFIP qui a tout fait pour que ça ne se fasse pas. Parlons aussi du transfert du RAR de Sancoins à Bourges Amendes : quel fiasco !!!! Pas de moyens très peu de formation et passage en non valeur à tour de bras histoire de gonfler les chiffres de recouvrement.*

*A **F.O.-DGFIP** nous rappelons notre attachement aux missions fondamentales de la gestion publique que sont la mission domaniale, le paiement des dépenses publiques, le recouvrement des recettes non fiscales, la tenue des comptabilités publiques et le service aux collectivités et établissements publics locaux, la collecte et la tenue des fonds réglementés. Afin d'assurer un service public à la hauteur des attentes légitimes de tous les usagers, **F.O.-DGFIP** revendique que toutes ces missions obtiennent à*

nouveau les moyens et un niveau d'emploi correspondant aux charges réelles de travail.

*Un point pour illustrer la situation ubuesque dans laquelle nous sommes : une collectivité doit obtenir une carte grise suite à l'achat d'un véhicule automobile. Impossible de faire un mandat classique avec virement (autrefois via un compte DFT de la régie de la sous-préfecture). La collectivité demande comment faire, le comptable se renseigne auprès de la Direction qui lui dit, au mépris de toutes les règles de la comptabilité publique, que le maire n'a qu'à régler sur internet par carte puis se faire rembourser faute de mieux. Et ce n'est pas fini, la collectivité n'arrivant pas à faire sa démarche par sur le site de l'Agence National des Titres Sécurisés (comme énormément de monde) est obligé de passer par un garagiste qui prends sa commission pour faire la démarche et qui exige un paiement avant service fait. Vive la dématérialisation !!! **Où est le service public ?***

Enfin un mot sur le mail adressé aux agents du Cher sur le compte-rendu synthétique et sur les propositions d'actions qui lui sont associés suite au suicide de Sébastien RAIMONDEAU. Suite à la lecture de ce texte le personnel de la Trésorerie de SANCOINS a été touché et accablé par la mise en cause de ses qualités professionnelles, humaines et morales dans cette tragédie. Vous êtes responsable des agents des Finances du département, vous êtes responsable des conditions de travail des agents des finances du département. Et puisque l'essentiel des éléments et témoignages restent confidentiels, la diffusion de ce texte ne s'imposait pas.

***Pour sa part F.O.-DGFIP** a mainte fois alerté la Direction générale sur les problèmes engendrés par la défilliarisation.*

Vos représentants **F.O.-DGFIP en CTL**

Titulaire : Nicolas BARDON

Experte : Jacqueline SORNIN

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

